



www.vufflens-la-ville.ch

Bulletin d'informations officielles

Sommaire :

- Conseil communal
- Municipalité
- Mise à l'enquête
- Taxe au sac
- Diverses informations des sociétés locales et autres

Réception des jeunes nés en 1994 par la Municipalité le 9 novembre 2012



Agenda 2013

9 mars : Soirée de gym

22 et 23 mars : Soirées du Chœur Fa7

20 avril : Soirée de l'Harmonie du Pontet

Séances du Conseil Communal

Mercredi 1^{er} mai

Mercredi 19 juin (comptes 2012)

Mercredi 30 octobre (arrêté d'imposition)

Mercredi 11 décembre (budget 2014)

Dans ce numéro :

Décision du Conseil communal	2
Les brèves de la Municipalité	3
Publication de mise à l'enquête	6
Municipalité 2011-2016	7
Taxe au sac	11
Bibliothèque	14
Divers	15

Conseil communal du 12 décembre 2012

PREAVIS MUNICIPAL N°8/2012 : «Budget de fonctionnement 2013»

Dans sa séance du 12 décembre 2012,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N°08/2012 du 12 novembre 2012;
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à une large majorité et deux abstentions)

1. D'approuver le budget de fonctionnement pour 2013 présentant un total de revenus de Fr. 6'032'290.- et un total de charges de Fr. 6'340'500.-, le déficit de Fr. 308'210.- étant pris par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, syndique

Engagement de Monsieur Eric Lefebvre

La municipalité a engagé Monsieur Eric Lefebvre en qualité de concierge en remplacement de Monsieur Gisclon. Monsieur Lefebvre commencera son emploi dans notre commune le 1^{er} mars 2013, et occupera l'appartement de fonction de la salle de sport. Il travaillera conjointement avec Monsieur Gisclon durant le mois de mars. Il est en poste actuellement en tant que concierge responsable à l'Association scolaire de Mézières.

De formation serrurier-forgeron, il est au bénéfice également d'un certificat de responsable d'immeubles et un brevet des collèges.

Etat des lieux avec nos communes voisines

La Municipalité a poursuivi l'étude qui cherche à identifier les domaines dans lesquels une collaboration plus étroite pourrait améliorer la productivité et les coûts de l'administration communale au sens large du terme. Toute la gamme des structures juridiques est envisagée (collaboration bilatérale, association intercommunale, fusion, etc.).

La Municipalité ne manquera pas de renseigner le Conseil sur l'évolution de cette étude et pourra alors décider conjointement avec votre conseil de l'éventuelle nécessité de poursuivre le processus de mutualisation.

Roger Weissbrodt, municipal

Gestion des déchets

Notre règlement sur les déchets a été avalisé par le Canton (avec une demande de précision relative aux allègements : ce sera précisé dans les directives

Un ABC déchets est disponible désormais sur le site (une version papier est bien évidemment à disposition). Ce document proposé par le périmètre et adapté à notre village permet de répondre aux questions récurrentes : *que faire de mon déchet, où l'acheminer et que devient-il ?*

Les brèves de la Municipalité – Roger Weissbrodt, municipal

Toutes les informations parviendront dans les ménages à l'issue de ce conseil. Dans l'enveloppe figureront notamment un sac de 17 litres gratuit et un tout ménage. Toutes ces informations se retrouveront dans le BIOV de décembre.

Nous avons acquis des autocollants pour les conteneurs, autocollants à poser d'ici la fin de l'année sur tous les conteneurs, afin d'éviter toute ambiguïté : il n'y a en effet pas de conteneurs susceptibles de recevoir des sacs noirs, gris ou transparents !!!!

Informations générales :

depuis le 10 décembre, les sacs taxés peuvent être achetés dans les points de vente de grande distribution, les commerces locaux et les offices postaux.

80 communes sur les 326 n'ont pas mis en place un système de pollueurs-payeurs : de sérieux désagréments attendent ces communes (tourisme des déchets) : ce sont par contre entre 450 et 500'000 habitants de ce canton qui sont concernés par les sacs taxés.

Eric Maeder, municipal

Manifestation

Le 9 novembre, la Municipalité au complet a reçu 7 jeunes pour fêter leur 18ème anniversaire et leur entrée dans la vie d'adulte. C'est ensuite par un repas en commun que s'est poursuivie la soirée, non sans que chaque nouveau citoyen présent ne reçoive un petit cadeau de la Commune.

Eric Maeder, municipal

Routes

Du 22 au 28 octobre, la maison PRODEMCO a effectué des mesures de vitesse sur la route du Bovon à la hauteur du chalet.

11864 véhicules ont été contrôlés.

Moyenne des véhicules contrôlés 46 km/h

2711 véhicules ont roulé entre 51 et 60 km/h

402 véhicules entre 61 et 70 km/h

44 véhicules 71 et 80 km/h

Cela représente 26% des automobilistes en infraction, la majorité des excès de vitesse se sont faits entre 22h00 et 7h00 du matin.

SDIS Région Venoge

Le SDIS Région Venoge a effectué 251 interventions en 2012, dont 11 fois sur le territoire de la Commune.

2x pour du feu

2x pour des fuites d'hydrocarbure sur la chaussée

4x pour des inondations

2x pour de la prévention lors de manifestations

1x pour un sauvetage d'animal

Michel Gruaz, municipal

Salle de sport

Le plan de travail de la cuisinette a été stratifié et l'aménagement mural à l'arrière de celle-ci a été complété d'une étagère, stratifiée de la même couleur. Cette installation est maintenant bien utilisée par Pic et croc.

Michel Gruaz, municipal

Réseau d'eau

Dans l'optique du remplacement des conduites d'eau du chemin de la Rie, envisagé pour l'été prochain, nous avons informé les propriétaires et utilisateurs de ce chemin privé. Nous voulions connaître leur détermination quant à l'éventuelle réfection simultanée du chemin lors des travaux de remplacement de la conduite d'eau. Je précise que la réfection éventuelle de ce chemin privé serait à la charge des propriétaires et utilisateurs. A première vue il sera très difficile d'obtenir l'accord de chacun quant à la prise en charge des coûts de réfection du chemin.

Lors des travaux de creuse pour l'implantation de deux nouvelles villas, sur le terrain jouxtant celui de la grande salle, la conduite d'eau située entre les deux et qui dessert trois villas de la route de Bovon, s'est avérée en très mauvais état. Nous avons dû nous résoudre à procéder à son remplacement avant que l'entreprise n'effectue le remblaiement. Ceci grève aussi le budget d'entretien du réseau d'eau, lequel, compte tenu des nombreuses fuites déplorées cette année, passe au rouge écarlate.

Publication des dossiers de mise à l'enquête

Dès le 1^{er} janvier 2013, la Municipalité vous informe que la publication des dossiers de mise à l'enquête se fera dans l'Echo du Gros-de-Vaud et plus dans le Journal de Cossonay.

Cette nouvelle manière de procéder fait suite à une demande de la Préfecture de notre district.

La Municipalité



Municipalité 2011-2016

commune@vufflens-la-ville.ch

ROSSEL Ingrid

Syndique

Tél. 021 701 02 27

Administration générale, Police, CODIR Gros-de-Vaud ARGdV, Ecoles, Passeports-vacances, Bibliothèque, Garderie, Parascolaire, Présidence de l'Asicope et de l'Ajerco

Conseillers Municipaux :

BERTHOUD Olivier

Tél. 021 701 34 92

Finances, SIVA, PAC Venoge, Assurances, Présidence SAF RC 177

Vice-Syndic 2011-2012 et 2015-2016

GRUAZ Michel

Tél. 021 701 35 33

Bâtiments, Eau, Gaz, Télé-réseau, Epuration, Forêts, Refuge, Gravière de Sency, Viticulture, Domaines

Vice-Syndic 2014-2015

MAEDER Eric

021 701 35 80

Routes et chemins, Véhicules et Machines, Protection civile, Service défense incendie et secours, Cours d'eau, Eclairage public, Loisirs et Sports, Manifestations

Vice-Syndic 2013-2014

WEISSBRODT Roger

Tél. 021 701 43 41

Police des constructions, Urbanisme, Gestion déchets, Décharges, Services sociaux, CODIR Araspe, Site et bureautique, Informatique, Mobilité

Vice-Syndic 2012-2013

Secrétaire municipale

BÖHLEN Sandrine

Tél. 021 701 32 55

sandrine.bohlen@vufflens-la-ville.ch

Boursière

BOTTA Nathalie

Tél. 021 701 24 96

nathalie.botta@vufflens-la-ville.ch

Contrôle des habitants

GINDROZ Cornelia

Tél. 021 701 32 55

cornelia.gindroz@vufflens-la-ville.ch

Employés communaux :

CARRARD Daniel **Tél. 079 399 47 22**

GISCLON André **Tél. 079 305 24 04**

Administration communale

Rue de la Poste 10, case postale 25
Tél. 021 701 32 55 / fax 021 701 57 33

Jours et heures d'ouverture

Mardi : 9h à 12h - 14h à 19h

Mercredi et vendredi : 9h à 12 h

CMS Centre Médico-Social

Rue des Laurelles 1
1304 Cossonay
Tél. 021 863 60 70

**Agence
d'assurances
sociales**

Rue des Champs 5
1040 Echallens
Tél. 021 886 12 80 – Fax 021 886 12 81

Centre social régional

info@aas-echallens.ch

www.priilly/ch/social

Etat Civil du Nord Vaudois

Rue du Lac 2
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 07 07 – Fax 024 557 68 55

Justice de paix

Rue des Moulins 10, case postale 693,
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 65 35 – Fax 021 557 65 36

Conseil Communal :

Président

TROTET Yves - Tél. 021 701 48 35

Secrétaire

HECK Regula - Tél. 021 701 31 14 / 021 701 29 80

Votations et élections Maison de commune	<u>Ouverture du bureau de vote :</u> Dimanche : 9h à 10h Les électeurs peuvent déposer leur enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de la Maison de commune jusqu'à 10h.
Pasteur	Christophe Collaud Grand-Rue 30 Tél. 021 331 56 92 christophe.collaud@eerv.ch
Paroisse catholique	Abbé Marek Sobanski Tél. 021 634 72 77 <u>paroisse.bussigny@cath-vd.ch</u>
ASICOPE	Monney Françoise, Mex , doyenne primaire Tél. 021 863 13 20 Rossel Ingrid , syndique Etablissement secondaire Cossonay-Penthalaz 1304 Cossonay, Tél. 021.863 13 13
Office d'impôt	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 96 66 / fax 021 316 96 67
Office des poursuites	Place Emile Gardaz 5 1040 Echallens 021 316 97 00 / fax 021 316 97 01
ORP Office régional de placement	Ch. du Grand-Record 7 1040 Echallens Tél. 021 557 18 90 / fax 021 557 18 95
Préfecture	Place Emile Gardaz 8 1040 Echallens 021 557 18 45 / fax 021 557 18 54
Pilier d'affichage	Les avis d'enquête, les heures et résultats de votations et d'élections, autres publications officielles sont affichés au pilier public, sous le couvert de la fontaine, en face de l'église

Service du feu	Téléphoner immédiatement au No 118 Donner ses nom et adresse et indiquer le genre de sinistre (feu, feu de voiture, inondation, etc.)
Appareils bruyants	Tondeuses, motoculteurs, taille-haies, etc. Il est permis de faire fonctionner ces engins à moteur à essence ou électriques, tous les jours de 8 h à 20 h, sauf le dimanche et les jours fériés où leur usage est strictement interdit.
Tirs militaires	Vufflens ne disposant pas de stand de tir, chacun voudra bien prendre personnellement ses dispositions pour effectuer ses tirs avec une société de son choix.
Bibliothèque	Cuvillard 17 Ouverte chaque lundi et jeudi de 17h30 à 18h30 + samedi de 10h30 à 11h30 Wihler Marcela , responsable Tél. 021 701 36 30
Cartes d'identité	Formulaire établi par le bureau communal à Vufflens-la-Ville CHF 65.- + 6.- dès 18 ans CHF 30.- + 6.- jusqu'à 18 ans Se munir d'une photo passeport en bonne et due forme et de l'ancienne carte d'identité (ou d'un avis de perte établi par un poste de police/gendarmerie suisse)
Passeports	Formulaire établi par le Centre de biométrie à Lausanne www.biometrie.vd.ch ou au 0800 01 1291 CHF 140.- + 5.- dès 18 ans CHF 60.- + 5.- jusqu'à 18 ans <u>Passeport + carte d'identité :</u> CHF 148.- + 5.- dès 18 ans CHF 68.- + 5.- jusqu'à 18 ans Les photos sont faites par le Centre.



Notre commune introduit la taxe au sac le 1^{er} janvier 2013

Quel(s) changement(s) ? ? ?

Un seul changement pour les habitants :

la **disparition** des sacs gris, noirs ou transparents
et l'obligation d'utiliser les sacs taxés officiels blancs et verts
pour les ordures ménagères incinérables.

Les ramassages du verre, papier/carton et objets encombrants demeurent inchangés. Les déchèteries de Faraz et de la Grande Salle sont à notre disposition.

Un **ABC, Déchets** peut être consulté sur notre site officiel

www.vufflens-la-ville.ch

Ce document répond à vos questions : **que faire des déchets, où les acheminer et que deviennent-ils ?**

Il peut être également obtenu en version papier directement auprès du greffe municipal.

Merci de participer à cet acte citoyen et de mettre en pratique les 5 gestes utiles des déchets :

- Réduire ● Réutiliser ● Remplacer
- Réparer ● Recycler



Notre commune introduit la taxe au sac le 1^{er} janvier 2013

En application de la législation fédérale et cantonale et du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets, les coûts d'élimination des déchets seront mis à charge de leurs détenteurs.

Cela signifie que, dans notre commune, et ceci **dès le 1er janvier 2013**,

seuls **les sacs taxés officiels blancs et verts** seront autorisés pour les ordures ménagères.

Les sacs habituels (gris, noirs ou transparents) seront interdits.

Des sanctions seront prises à l'encontre des contrevenants.

Ces sacs peuvent être achetés dans les commerces habituels **depuis le 10 décembre** au prix de:

17 litres	rouleau de 10 sacs	Fr. 10.-
35 litres	rouleau de 10 sacs	Fr. 20.-
60 litres	rouleau de 10 sacs	Fr. 38.-
110 litres	rouleau de 5 sacs	Fr. 30.-

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à votre administration communale ou au 0800 804 806 (*numéro gratuit*) ou consulter le site www.vaud-taxeusac.ch



Notre commune introduit la taxe au sac le 1^{er} janvier 2013

UN SAC TAXÉ ET UNE TAXE COMPLÉMENTAIRE

POURQUOI ?

Notre Commune a décidé d'appliquer le principe légal du pollueur-payeur : celui qui produit des déchets paie leur élimination.

Cependant, le prix du sac ne couvre pas tous les coûts. Une taxe complémentaire permettra de financer les frais du recyclage des déchets, tels le verre ou le papier, de l'élimination des objets encombrants ou d'assumer les coûts liés à nos déchèteries. Elle vous sera facturée annuellement par l'administration communale. Cette taxe est variable dans le temps. Son montant est aussi lié à votre engagement et à l'effort collectif de gestion des déchets.

Des mesures d'accompagnement ont été décidées :

les parents d'enfants nés en 2011 et 2012 peuvent retirer gratuitement des rouleaux au bureau communal (annuellement : 4 rouleaux de 17 litres ou 2 rouleaux de 35 litres). Quant aux enfants nés en 2013, les rouleaux leur seront remis lors de l'inscription au registre du Contrôle des habitants

les jeunes sont exemptés de la taxe forfaitaire jusqu'à l'âge de 18 ans révolus

les personnes au bénéfice de l'AI, de prestations complémentaires, du RI ou souffrant d'incontinence, peuvent contacter le service social communal afin de trouver un arrangement. La discrétion est assurée.



Les coups de cœur de la bibliothèque communale

BONNIOL, M.

Un goûter de Noël.



OSBORNE, M. P.

Le chien des neiges.

Collec. Cabane magique



DERIB.

Tu seras reine.

Hommage à la race d'Hérens.



MARTINO, S.

Lâge de glace 4

Film



DICKER, J.

La vérité sur l'affaire

Harry Quebert.



RUFO, Marcel

Grands-parents...

A vous de jouer.



GIER, K.

Rouge Rubi.

Dès 13 ans



ZEP et STAN

Contre la fin du monde.

Les Chrono kids



FEIFER, M.

Mon plus beau Noël.

Film



Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte

les jeudis 27 décembre et 3 janvier

Horaire : 17H30 – 18H30



Bibliothèque communale

Nouvel horaire

Depuis le 1^{er} décembre 2012,
nous vous accueillons
tous les samedis de 10h30 à 11h30
en remplacement du mardi après-midi

Lundi 17h30 – 18h30

Jeudi 17h30 – 18h30

Samedi 10h30 – 11h30

F.S.G. Vufflens-la-Ville

Malgré la pluie et le froid, nos 35 athlètes n'ont pas démerité lors du concours intersections de Sullens le dimanche 3 juin 2012.

Athlétisme :

Alicia Jaugey : 2^{ème} de sa catégorie

Charlie Jelski : 1^{er} de sa catégorie

Mattia Baldicchi : 2^{ème} de sa catégorie

Cross :

Mattia Baldicchi : 2^{ème} de sa catégorie

Cédric Guerry : 1^{er} de sa catégorie

Bravo à tous.



F.S.G. Vufflens-la-Ville

Pour notre deuxième concours de l'année, qui a eu lieu à Montricher le dimanche 9 septembre 2012, les conditions météo étaient nettement plus clémentes que pour Sullens. Nos 23 athlètes ont été des plus performants.

Athlétisme :

Alicia Jaugey : 2^{ème} de sa catégorie
 Charlie Jelski : 1^{er} de sa catégorie
 Audrey Mollinet : 3^{ème} de sa catégorie
 Mattia Baldicchi : 2^{ème} de sa catégorie
 Justine Margueron : 3^{ème} de sa catégorie

Cross :

Charlie Jelski : 2^{ème} de sa catégorie
 Audrey Mollinet : 3^{ème} de sa catégorie
 Mattia Baldicchi : 2^{ème} Catégorie
 Justine Margueron : 2^{ème} de sa catégorie
 Cédric Guerry : 3^{ème} de sa catégorie

Course d'estafettes :

Filles 5-11 ans (Audrey, Clémence, Chloé, Emilie, Justine et Maëlle) : 1^{ère} Place

Bravo à tous.



Réservez le samedi 9 mars 2013
 pour notre grande soirée annuelle de gymnastique
 sur le thème :

Les fêtes de l'année

Karaté

UN GROS BRAVO A TOUS NOS KARATEKAS POUR VOS FANTASTIQUES EFFORTS!

Je félicite tous nos athlètes pour leurs résultats sportifs de ce weekend à l'occasion du championnat vaudois de karaté organisé à Payerne par l'AVFK.

Cette année notre école traditionnelle de karaté (EKTS) a, à nouveau, fait **une très forte impression vaudoise** grâce à tous nos athlètes en s'imposant comme le **club vaudois ayant obtenu le plus d'athlètes médaillés, 29 en total** (avec **15 médaillés en technique!** et **14 en combat**).

En tout, c'est **44 de nos élèves** qui ont reçus une distinction par l'AVFK en **plaçant notre école au premier rang sportif vaudois** (nombre total de karatékas médaillés + nombre total de diplômes obtenus lors de cette compétition). Par ailleurs, la signature de notre école de karaté en tant que qualité irréprochable et ambiance sportive attractive était clairement visible aux yeux du public! Surtout pour nos deux équipes en Kata qui ont fait une très grande démonstration visuelle de puissance et de synchronisme devant tous.

Notre objectif annuel a été ainsi largement dépassé grâce aux efforts de vous tous, chers athlètes (+ parents d'athlètes), entraîneurs, coaches, arbitres, aides de tables et sponsors!!

MERCI A VOUS !

	TOTAL (Nombre d'athlètes médaillés)	# Athlètes médaillés	RANG VD	RANG FR	athlètes distingués (total)
EKTS Lausanne (Budokan)	29	1	-	-	44
KC Aigle	20	2	-	-	34
KCJ Vallorbe	16	3	-	-	27
KC Epalinges	12	4	-	-	30
KC Payerne	9	5	-	-	16
SRC Ecublens	8	6	-	-	16
KD Lausanne	0	7	-	-	0
KCC Fribourg	41	-	-	-	80
KC Dudingén	4	-	2	-	6
BC Fribourg	0	-	3	-	0

Résultats de nos athlètes en KATA :

En Team-Kata (kata par équipes), notre **équipe B**, composée des jeunes **Keni Schedel (capitaine)**, **Cyprien Claessens** et **Fabio Baldicchi**, a fait très forte sensation dès le premier tour et s'est finalement inclinée en finale face à leurs camarades composant **l'équipe A de notre école, dirigée par Valérian Demaurex (capitaine)**, **Mayeul Claessens** et **Sebastien Cavedon**.

Ces athlètes sont membres de l'EKTS et s'entraînent à la compétition au Dojo de Vufflens-la-Ville. A la différence de nos autres dojos traditionnels, ce centre d'entraînement est spécialisé pour la compétition sportive grâce à nos sponsors qui nous ont aidés à obtenir des surfaces règlementaires et une structure d'entraînements propice au développement compétitif des jeunes sportifs de la région.

En Kata individuel, tant **Fabio Baldicchi** (vainqueur) que Keni Schedel (2ème) ont fait forte sensation auprès des arbitres et des coaches présents vu la qualité de la finale proposée pour des jeunes de leur âge (8 à 12 ans), leur camarade d'équipe Cyprien Claessens s'est lui également classé 3ème ; grâce à leurs efforts, ces trois jeunes espoirs super méritants ont réussi à remplir toutes les places du podium vaudois avec les couleurs de notre école de Karaté. Chez les plus âgés (12 à 14 ans), **Valérian Demaurex** (vainqueur) a rencontré son compagnon d'entraînement Mayeul Claessens (2ème) pour une finale intéressante concluant toute une saison d'entraînement et de compétition pour ces deux jeunes athlètes qui sont également membres du cadre régional. Gregory Amman a terminé second dans le classement des karatékas débutants, souhaitons-lui bon courage pour l'avenir. Chez les grands avancés (plus de 16 et 18 ans), **Sheridan Vautier** a, après plusieurs années d'essai, atteint avec succès la plus haute marche du podium vaudois en s'imposant face à Loïc Meylan. Chez les adultes dans la catégorie Elite (ceintures noires), il s'agit de **Maya Schedel** qui a remporté la victoire après plus de 10 ans d'arrêt de la compétition sportive.

Concernant Sara Felgueiras, Marie Picht, Jessica Lavier, Vitor Fernandes, Florian Amman et Mattia Baldicchi ils ont quant-à-eux, soit obtenu une troisième place, soit reçu un diplôme officiel en terminant comme finalistes dans leur tableau des repêchages.

Karaté

Résultats de nos athlètes en KUMITE :

En combat (Kumité), le tout jeune **Mattia Baldicchi** (7 ans!) a brillamment gagné sa première participation en compétition en remportant haut-la-main la médaille d'or dans la catégorie débutants. Chez les plus avancés nous avons une magnifique première place dans un combat gagné avec un nombre impressionnant de techniques marquée pour **Va-lérian Demaurex** (12 ans) qui commence sérieusement à cumuler les finales et coupes obtenues en tournois. **Marie Picht** (13 ans) a quant-à-elle remporté sa première victoire en finale en combattant sa camarades d'entrainement Natalia Hereira (12 ans). Andy Marmier (10 ans) et Sebastien Cavedon (11 ans) terminent eux second de leurs catégories. Keni Schedel, Cyprien Claessens, Gregory Amman, Sebastien Rosati, Sheridan Vautier, Maya Schedel (Elite) et Isçvara Barbier (Elite) terminent eux tous avec la médaille de bronze dans leur catégories respectives.

Pour les diplômes obtenus en repêchage, nous avons: Francesco Strano (Elite), Sara Felgueiras (Elite), Amman Florian, Léo Fasel, Mayeul Claessens, Joey Cosendey, Loïc Viret, Combes Nicolas, Cavedon Nicolas, Hereira Camilo et Jamy Vienet, qui se sont tous distingués lors de cette magnifique journée sportive.

Encore bravo à tous! Et bonne préparation pour l'année prochaine.

Jean-Marc Schedel

Entraîneur de Sport de Performance de Swiss Olympic

Ecole de Karaté Traditionnel Sasori-ryu (EKTS)

www.ekts.weebly.com





Entraide Familiale
de la région de Cossonay
(EFRC)

**Offrez une heure
de temps en temps
pour
LES TRANSPORTS ACCOMPAGNES...**

A disposition des personnes résidant dans la région de Cossonay

**Pour joindre les Transports Accompagnés
du lundi au vendredi de 8 à 18 heures
au 079 816 36 54**

...C'EST SIMPLE...

...PEU CONTRAIGNANT...

Vous pourriez conduire quelqu'un chez :

- ♥ le médecin
- ♥ le physio
- ♥ le pédicure
- ♥ à l'hôpital
- ♥ autres

En participant aux activités des Transports Accompagnés

Vous vous engagez selon votre envie et vos disponibilités.

Vous bénéficiez :

- ♥ d'un encadrement
- ♥ du remboursement de vos frais
- ♥ de prestations d'assurances dans le cadre de votre activité bénévole (responsabilité civile, collective accidents, casco, occupants, perte de bonus)

...ET TELLEMENT UTILE !

... Merci aux bénévoles déjà en fonction !



www.vufflens-la-ville.ch

Décembre 2012

No 40

Fermeture de fin d'année du Bureau communal

**du vendredi 21 décembre 2012, à 12h00
au vendredi 4 janvier 2013, à 9h00**

En cas de nécessité, vous pouvez contacter :
Mme la Syndique, 021/701.02.27
Mme la Secrétaire municipale, 021/864.33.37



**La Municipalité
et le personnel communal
vous souhaitent de belles fêtes**